

# LICHTSPIEL KINEMATHEK BERN



## Traitement des fonds de films privés à la cinémathèque Lichtspiel

Travail de Bachelor réalisé en vue de l'obtention du Bachelor HES

par :

**Thomas Bissegger**

**Conseiller au travail de Bachelor :**

M. Alain GIROUX, Professeur d'archivistique

**Bremgarten, 28. juillet 2008**

**Haute École de Gestion de Genève (HEG-GE)**

**Filière Information Documentaire**

# Sommaire

L'association « Kinemathek Lichtspiel Bern » stocke, dans ses archives, plus que cent fonds de films sur pellicule qui, lors de leur réalisation, étaient destinés à un usage privé. Il s'agit d'une sous-catégorie du cinéma d'amateur, appelée film de famille ou film privé.

L'auteur de ce mémoire a été mandaté de faire un état des lieux du traitement de ces films et d'en étudier les différents usages en relation avec les besoins internes et externes de la cinémathèque.

Les résultats du travail sont des propositions d'amélioration au niveau du catalogage, de la formation du personnel et du traitement des fonds qui n'ont pas encore été saisis.

## **Mandant**

M. David Landolf, Président de l'association « Lichtspiel Kinemathek Bern »

Bahnstrasse 21

3008 Bern

Téléphone : 031/381 15 05

Contact : [info@lichtspiel.ch](mailto:info@lichtspiel.ch)

Site Web : [www.lichtspiel.ch](http://www.lichtspiel.ch)

## **Nom du juré :**

M. Kurt Deggeller, Directeur de MEMORIAV

**Mots-clés :** Film privé / Film de famille / Archives audiovisuelles / Cinémathèque

**Photographie sur la page de garde :** © Elke und Martin Ulrich Senn

# Déclaration

Ce travail de Bachelor est réalisé dans le cadre de l'examen final de la Haute école de gestion de Genève, en vue de l'obtention du titre « Spécialiste HES en information documentaire ». L'étudiant accepte, le cas échéant, la clause de confidentialité. L'utilisation des conclusions et recommandations formulées dans le travail de Bachelor, sans préjuger de leur valeur, n'engage ni la responsabilité de l'auteur, ni celle du conseiller au travail de Bachelor, du juré et de la HEG.

« J'atteste avoir réalisé seul le présent travail, sans avoir utilisé des sources autres que celles citées dans la bibliographie. »

Bremgarten, le 30. juillet 2008

Thomas Bissegger

# Remerciements

L'auteur de ce mémoire aimerait remercier les personnes suivantes pour leur contribution à ce travail :

**Madame Viviane Thill**, Centre National de l'Audiovisuel du Luxembourg

**Madame Géraldine Roels**, Médiathèque Valais - Martigny

**Madame Christine Rodeschini et Madame Aude Joseph**, DAV La Chaux-de-Fonds

**Monsieur Roland Cosandey**, historien en cinéma

**Monsieur Peter Fasnacht**, collectionneur de films d'amateur

**Monsieur David Fonjallaz**, copropriétaire de Lomotion S.A. et réalisateur du film « Madame Mercedes »

**Monsieur Florian Ammann**, assistant au MediaLab de la HKB

**Monsieur David Kocher**, « père » de la base de données du Lichtspiel

# Table des matières

Sommaire.....	i
Déclaration.....	ii
Remerciements.....	iii
Table des matières.....	iv
Liste des Figures.....	vii
Liste des Tableaux.....	viii
1. Introduction.....	1
1.1. Généralités.....	1
1.2. Précisions.....	1
1.2.1. Choix de l'expression.....	1
1.2.2. Aspects personnels.....	2
1.3. Structure du mémoire.....	3
2. La cinémathèque Lichtspiel à Berne.....	4
2.1. Localisation et infrastructure.....	4
2.2. Historique.....	4
2.3. Missions.....	4
2.4. Services.....	5
2.5. Les usagers.....	6
2.6. Le personnel.....	6
3. Le mandat.....	7
3.1. Objectifs spécifiques et résultats à atteindre.....	7
4. Méthodologie.....	8
4.1. L'approche théorique.....	8
4.2. L'approche pratique.....	8
5. Le film privé.....	9
5.1. Généralités.....	9
5.2. Caractéristiques.....	9
5.2.1. Le caractère de pièce unique.....	9
5.2.2. Le contenu.....	9
5.2.3. Le style.....	9
5.2.4. Formats utilisés.....	10
5.3. Exemple d'un fonds de films privés.....	11
5.4. Justification du choix.....	11
5.5. L'identification du contenu.....	11
5.5.1. La vérification du contenu.....	12
5.5.2. L'identification du créateur.....	12

5.5.3.	L'identification des années de production .....	13
5.6.	Réutilisation et droit d'auteur .....	13
5.6.1.	L'aspect juridique.....	13
5.6.2.	L'aspect éthique .....	14
6.	Etat des lieux .....	15
6.1.	La base de données .....	15
6.1.1.	Contraintes au niveau de l'exploitation des données .....	15
6.2.	Fonds de films privés existants.....	16
6.2.1.	Fonds traités depuis mars 2007 .....	16
6.2.2.	Contenu des fonds traités.....	17
6.2.3.	Années de production des films catalogués .....	17
6.3.	Le catalogage .....	18
6.3.1.	Contraintes au niveau du personnel.....	18
6.3.2.	Les exigences relatives au profil de la personne cataloguant les films privés .....	19
6.3.3.	Le catalogage d'un film privé.....	20
6.3.4.	Exemple d'une notice d'un film privé .....	20
7.	L'utilisation des films privés au Lichtspiel .....	22
7.1.	L'utilisation interne .....	22
7.1.1.	L'utilisation dans les deux types de programmes.....	22
7.1.2.	Quantité de films privés dans les deux types de programmes .....	23
7.1.3.	L'influence du catalogage.....	24
7.1.4.	Tendances au niveau des sujets .....	25
7.2.	L'utilisation externe .....	25
7.2.1.	Demandes des producteurs de film.....	25
7.2.2.	Demande d'un chercheur .....	26
7.2.3.	Demande d'un musée .....	26
7.2.4.	Demande d'un festival.....	27
7.2.5.	Raisonnement sur l'utilisation externe.....	27
8.	Résumé des problèmes relevés et propositions d'amélioration.....	28
8.1.	Problèmes relevés .....	28
8.1.1.	Priorisation.....	28
8.2.	Solutions proposées .....	29
9.	Bilan.....	29
9.1.	Aspects non traités .....	29
9.1.1.	L'état physique d'un fonds.....	29
9.1.2.	Institutions contactées .....	29
9.1.3.	Le guide pratique.....	30
11.	Bibliographie.....	31

11.1.	Ouvrages sur le film d'amateur et / ou le film de famille .....	31
11.2.	Ouvrage sur les techniques du cinéma d'amateur .....	31
11.3.	Ouvrage sur le catalogage de films .....	31
11.4.	Informations sur le projet MIDAS .....	32
11.5.	Informations sur les projets de MEMORIAV .....	32
11.6.	Informations sur les droits d'auteurs d'œuvres audiovisuelles .....	32
11.7.	Institutions contactées .....	32
11.7.1.	Europe .....	32
11.7.2.	Suisse .....	32
11.8.	Sources diverses .....	33
12.	Annexes .....	34
12.1.	Commentaires personnels des 13 films privés intégrés dans les deux types de programmes .....	34

# Liste des Figures

Figure 1: Formats du film d'amateur .....	10
Figure 2: Exemple d'un fonds de films privés .....	11
Figure 3: Informations sur les boîtes de film .....	12
Figure 4: Masque de saisie avec le choix de la catégorie et du contexte de projection .....	16
Figure 5 : Extrait du masque de saisie avec languettes pour la description du contenu .....	20
Figure 6 : Exemple d'une notice d'un film privé.....	21

## Liste des Tableaux

Tableau 1 : Fonds traités depuis mars 2007 .....	16
Tableau 2 : Contenu des fonds traités .....	17
Tableau 3 : Années de production des films catalogués.....	17
Tableau 4 : Exemple de l'utilisation d'un film privé dans un programme du dimanche soir.....	23
Tableau 5 : Exemple de l'utilisation d'un film privé dans un programme d'une fête privée .....	23
Tableau 6 : Nombre d'utilisation d'un film privé dans les deux types de programmes..	24

# 1. Introduction

## 1.1. Généralités

Ce travail a pour but de fournir à la cinémathèque Lichtspiel une analyse de l'état des lieux et un outil de travail pour le traitement de ses fonds de films privés sur pellicule de formats 8 à 35 millimètres.

Une des missions principales de l'institution mandataire est la sauvegarde du patrimoine audiovisuel. La valeur en tant que bien culturel du genre de film traité dans ce mémoire est ainsi sous-entendue et n'est pas dissertée en détail. Il en va de même pour les aspects historiques et socioculturels du cinéma privé.

De suite, ce travail traite la problématique du catalogage de films privés sous un point de vue purement institutionnel et contextuel. Il ne donne par conséquent pas une solution directement applicable dans d'autres institutions.

## 1.2. Précisions

### 1.2.1. Choix de l'expression

L'expression « film privé » utilisée dans le cadre de ce travail peut causer quelques confusions. En premier lieu, ce terme fut une simple traduction française de la demande initiale du mandant, exprimée en allemand (« Wie sollen wir mit den Privatfilmbeständen umgehen ? » → « Qu'est-ce qu'on fait avec les fonds de films privés » ?).

Par film privé, on comprend au Lichtspiel les films qui font partie du vaste champ du cinéma d'amateur, mais qui s'en distinguent avant tout par le fait qu'ils étaient destinés, lors du tournage, à demeurer dans la sphère privée, individuelle ou familiale<sup>1</sup>.

Dans la phase de la recherche d'informations pour ce travail, il s'est avéré très vite qu'en français, l'expression la plus fréquemment utilisée pour ce genre de films est celle de « film de famille »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> D'après : COSANDEY, Roland. *Tante Emma, au chalet, avant la naissance de Julien, avec Mitzou notre premier teckel; Petite contribution à l'étude de M. Thomas Bissegger sur l'archivage du film de famille*. Inédit. Vevey, 2008. 3 p.

<sup>2</sup> Voir 1<sup>ère</sup> partie de la bibliographie

Pourtant, certaines institutions comme par exemple le Centre national de l'audiovisuel du Luxembourg<sup>3</sup> emploient les deux termes et les considèrent comme étant des synonymes. Dans certains rapports de projets sur le sujet en allemand les deux expressions « Familienfilm » et « Privatfilm » sont également utilisées de manière équivalente<sup>4</sup>. Les pays anglophones utilisent en général le terme de « home movies ».

L'expression « film privé » a été utilisée dans la phase préliminaire ainsi que dans le cahier de charges de ce travail et a été retenue en se basant sur les faits qui viennent d'être cités et à cause de l'absence d'une divergence significative entre les deux notions existantes.

La définition d'un film privé comme il est conçu dans le travail présent est donnée dans le chapitre 5.

### 1.2.2. Aspects personnels

L'auteur de ce document a travaillé, dans l'ensemble, plus de quatre mois dans l'institution mandataire, soit comme stagiaire, soit comme civiliste. La familiarité avec la culture de l'institution a fortement influencé ce travail. Pourtant, il a veillé à garder un point de vue objectif tout au long de la réalisation de ce projet.

L'intérêt personnel pour la thématique se résume dans les deux citations suivantes :

*« Tourné en amateur dans le cadre familial, le film de famille présente, a posteriori, un témoignage précieux sur la vie et les mœurs des simples citoyens à une époque donnée. » Anne Lejeune<sup>5</sup>*

\*\*\*\*\*

*« There's no such thing as a bad home movie. These mini-underground opuses are revealing, scary, joyous, always flawed, filled with accidental art and shout out from attics and closets all over the world to be seen again. [...] An orgy of self-discovery, a chance for family memories to suddenly become show business. If you've got one, whip it out and show it now. » John Waters<sup>6</sup>*

---

<sup>3</sup> Centre national de l'audiovisuel (CNA). [en ligne]. <http://www.cna.lu> (consulté le 11.07.2008)

<sup>4</sup> MEMORIAV, Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse. *FILM : Projets terminés* [en ligne]. [http://fr.memoriav.ch/html/fr/home/film/projets\\_term.htm](http://fr.memoriav.ch/html/fr/home/film/projets_term.htm) (consulté le 11.07.2008).

<sup>5</sup> LEJEUNE, Anne. *Le film d'intérêt régional à la Bibliothèque municipale de Lyon*. 2004. 78 p. Mémoire d'étude, Diplôme de conservateur de bibliothèque, ENSSIB, 2004 [en ligne]. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-785> (consulté le 11.07.2008)

<sup>6</sup> WATERS, John. In: Site "*Home Movie Day*" [en ligne]. <http://www.homemovieday.com/index.html> (consulté le 11.07.2008)

### **1.3. Structure du mémoire**

Ce mémoire est divisé en trois parties principales. La première partie consiste en une présentation de l'institution mandataire, des objectifs du mandat et de la méthodologie utilisée.

La deuxième partie commence par une brève définition du film privé comme il est conçu pour ce travail, suivie de l'exemple d'un fonds dans les archives du Lichtspiel.

De suite, l'analyse de l'état des lieux essaye de relever les problèmes existants au niveau du catalogage et décrit les différents usages des films privés en relation avec les besoins de l'institution et de ces utilisateurs.

La troisième partie du document résume les contraintes relevées et décrit les différentes propositions d'amélioration.

## 2. La cinémathèque Lichtspiel à Berne<sup>7</sup>

### 2.1. Localisation et infrastructure

La cinémathèque Lichtspiel se trouve dans l'ancienne usine de chocolat Tobler à côté de la gare de marchandises de Berne. La partie principale consiste en une grande salle multifonctionnelle qui sert de cinéma, de bar, de musée, d'atelier de réparation, d'entrepôt de pièces de rechange et parfois même de salle de classe. Les archives de films, entreposées dans une grande chambre frigorifique, se trouvent à la cave du bâtiment. Une petite bibliothèque d'environ cinq cent livres et périodiques traitant les différents aspects du 7ème art se trouve dans le bureau du Directeur de l'institution, Monsieur David Landolf.

### 2.2. Historique

Le Lichtspiel (ancien terme allemand pour désigner une salle de projection) fut créé en l'an 2000, dans le but de sauver la collection Walter A. Ritschard.

Walter A. Ritschard, technicien en équipement de salles de cinéma, était un collectionneur passionné qui accumulait, dans la grande salle mentionnée, une véritable mine d'or de l'histoire du cinéma.

Après le décès de Monsieur Ritschard en 1998, les héritiers avaient prévu de vendre toute cette collection à d'autres collectionneurs. C'est à ce moment-là que Monsieur David Landolf, ingénieur électricien et amateur de la technique du cinéma ainsi que plusieurs cinéphiles ont fondé l'association Lichtspiel, qui s'est vu confier la jouissance de la collection Walter Ritschard en l'an 2000. Dès lors, l'association Lichtspiel s'occupe de la conservation, de l'accessibilité et du développement de la collection Walter A. Ritschard.

### 2.3. Missions

Outre la gestion de la collection Walter A. Ritschard, l'association Lichtspiel développe une cinémathèque régionale qui est devenue un lieu d'échange incontournable en matière de cinéma. Des films et d'autres matériaux cinématographiques y sont sauvés de la dégradation ou de la destruction. Ils sont conservés de façon appropriée et mis à la disposition du public.

---

<sup>7</sup> Cette partie a été reprise du rapport de stage traitant le catalogage de projecteurs cinématographiques :

BISSEGGGER, Thomas. *Rapport de stage partie A*. Genève : Haute École de Gestion, 2007. 16 p.[en ligne] [http://www.hesge.ch/heg/vous\\_etes/doc/stages/2007/Sta07\\_Bissegger.pdf](http://www.hesge.ch/heg/vous_etes/doc/stages/2007/Sta07_Bissegger.pdf) (consulté le 11.07.2008)

Les archives de films du Lichtspiel comptent plus de 6500 bobines. Le contenu principal de ces films sont des actualités filmées, des bandes-annonces, des publicités, des documentaires, des films d'animation, des films musicaux et des films d'amateurs.

## **2.4. Services**

Des institutions, des entreprises ou des personnes privées font appel aux prestations et services du Lichtspiel pour toute question relative au cinéma, à la conservation d'œuvres ou d'appareils liés à ce thème.

### **Les prestations et services principaux du Lichtspiel sont les suivants :**

**Le cinéma :** Organisation régulière de cycles et de rétrospectives, mise en valeur de films « fraîchement » restaurés dans le cadre de la formule « sortie du labo ». Tous les dimanches soirs, le Lichtspiel propose des courts-métrages de ses propres archives.

**Les expositions :** Parallèlement aux cycles et rétrospectives, l'association organise des conférences et met en place de petites expositions en relation avec la thématique.

**La consultation et la formation :** Partage des connaissances générales du cinéma et de ses techniques, par exemple en encadrant des stagiaires issus de la Haute Ecole d'Art de Berne (section conservation). Formation de projectionnistes et cours en histoire du cinéma à l'université populaire de Berne. Accueil des collectionneurs d'objets cinématographiques, afin de favoriser un échange entre eux et de les sensibiliser aux aspects de conservation de leurs collections.

**L'atelier :** Restauration et réparation d'appareils cinématographiques, vente de pièces de rechange originales qui ne sont plus fabriquées.

**La location de l'infrastructure :** La grande salle du Lichtspiel peut être louée pour des festivités privées. Le Lichtspiel encadre l'événement, et compose, sur demande, une bobine de film avec des courts-métrages de ses archives qui traitent un sujet spécifique souhaité.

**La numérisation de films :** Notamment pour les personnes privées qui souhaitent disposer de leurs films tournés en format 8, 9.5, 16 ou 35 millimètres sur DVD ou Mini DV.

## 2.5. Les usagers

En raison de la polyvalence du Lichtspiel, les types d'usagers sont très multiples. Voici un premier aperçu des principales catégories d'usagers. Ce sujet est traité plus en détail dans le chapitre 7.

**Le grand public** : Ce sont des cinéphiles de tout âge qui, au lieu d'aller voir un film Hollywood dans un cinéma « normal », vont au Lichtspiel pour voir un film muet des années vingt accompagné en live par un pianiste. Ce public est extrêmement divers et varie selon la rétrospective ou le cycle organisé.

**Les collectionneurs** : Ce sont des amateurs de la technique du cinéma, qui possèdent peut-être une collection privée et qui viennent au Lichtspiel pour un colloque, une pièce de rechange, pour échanger des expériences ou même des appareils.

**Les étudiants et professionnels dans le domaine des arts et médias** : Il peut s'agir d'un professeur d'arts visuels et du film qui vient au Lichtspiel pour trouver du matériel d'enseignement dans les archives ou d'une étudiante du département conservation de la Haute Ecole d'Art de Berne qui fait son travail de diplôme.

**Les chercheurs** : Les archives du Lichtspiel contiennent des œuvres uniques du patrimoine régional et représente donc un fonds à valeur historique important pour les recherches dans un grand nombre de domaines.

## 2.6. Le personnel

L'association Lichtspiel compte sept membres dans son comité directeur et 650 membres au total. La direction opérationnelle de la cinémathèque est à la charge de Monsieur David Landolf. Il est assisté par Madame Judith Hofstetter, qui travaille à 50% au Lichtspiel et qui s'occupe de l'administration. L'institution n'a pas les moyens financiers d'engager le personnel qui serait nécessaire pour l'archivage, le visionnement et les réparations. Ces travaux sont effectués par les membres à titre bénévole, par des civilistes ou des stagiaires. Cet aspect particulier est traité plus en détail dans le chapitre 6.

### **3. Le mandat**

« Qu'est-ce qu'on fait avec les fonds de films privés que nous détenons et que nous allons recevoir dans le futur ? » Ceci fut la demande initiale de Mr. David Landolf lors de la phase de conception de ce travail. Plus précisément, il a été convenu de traiter les questions suivantes :

- A. Comment ces fonds sont-ils utilisés et à quoi « servent-ils » au Lichtspiel ?
- B. Comment doit-on traiter ces fonds pour pouvoir répondre au mieux aux besoins internes et externes de l'institution ?
- C. Quel doit être le profil de la personne qui traite un tel fonds et quels outils d'aide doit elle avoir à disposition ?

#### **3.1. Objectifs spécifiques et résultats à atteindre**

Selon les quatre questions citées ci-dessus, les objectifs suivants ont été fixés :

- A. Repérer les différents usages des films privés selon les besoins de l'institution et de ses utilisateurs.
- B. Analyser le catalogage existant des films privés et élaborer des idées d'amélioration pour mieux pouvoir répondre aux deux catégories principales d'utilisation de ces documents.
- C. Mener une réflexion sur le « profil idéal » de la personne chargée du traitement des films privés en respectant les contraintes institutionnelles au niveau du personnel.

## 4. Méthodologie

La méthodologie utilisée pour ce travail est basée sur deux axes principaux : une approche théorique pour comprendre la matière, donc le genre des films traités, et une approche pratique, qui visait à identifier les procédures appliquées pour le traitement des fonds de films privés dans des institutions comparables au Lichtspiel.

Le choix d'un fonds exemplaire a permis de se référer à un échantillon et « d'avoir la matière sous la main ».

### 4.1. L'approche théorique

- Recherche documentaire, en utilisant comme sources la littérature spécialisée, les banques de données et l'Internet. Cette recherche a permis de collecter des informations sur le genre des films traités, d'identifier des professionnels de la matière et des institutions similaires au Lichtspiel.
- Interview des professionnels de la matière identifiés. Il s'agit d'un historien en cinéma, d'un collectionneur de films d'amateur, d'un artiste utilisant ce genre de films comme source d'inspiration, d'un cinéaste et copropriétaire d'une entreprise de production de films et d'un assistant du MediaLab de la Haute Ecole des Arts de Berne.

### 4.2. L'approche pratique

- Visite des institutions identifiées en Suisse (Médiathèque Valais, DAV La-Chaux-de-Fonds) et contact par téléphone ou courriel avec les organismes en Europe (CNA Luxembourg, Cinémathèque de Bretagne, Musée du film des Pays-Bas et les archives du film d'Ecosse). Le choix de ces institutions s'est fait selon trois critères :
  1. L'institution détient, accepte et traite-t-elle des films privés ?
  2. Quelle est l'utilisation de ces films ?
  3. Les moyens techniques et les ressources humaines à disposition sont-ils comparables à ceux au Lichtspiel ?
- Le choix d'un fonds exemplaire répondant aux caractéristiques d'un fonds de films privés.

## 5. Le film privé

### 5.1. Généralités

Le film privé représente un des sous-groupes du cinéma d'amateur. Outre que la caractéristique primordiale citée sous le point 1.2.1, c'est-à-dire qu'il soit par sa nature destiné à un public très restreint, ce chapitre essaye de relever les autres particularités liées à ce type de films, notamment au niveau de son contenu, de la façon dont il a été réalisé et des différents formats utilisés.

### 5.2. Caractéristiques

#### 5.2.1. Le caractère de pièce unique

Contrairement aux films produits à des fins de projection publique, le film privé n'existe, en général, qu'en un seul exemplaire positif, issu de l'inversion du négatif lui-même<sup>8</sup>. En conséquence, le soin lors de la manipulation de ces films représente un élément crucial.

#### 5.2.2. Le contenu

L'image sur la page de titre de ce mémoire s'intitule « Les premiers pas de Thomas<sup>9</sup>, Thalwil. Été 1969 »<sup>10</sup>. Il s'agit d'une photographie tirée d'un film privé tourné en format N8. Cet exemple illustre le fait que les films privés ont, pour la plupart du temps, le caractère d'un album de photos de famille.

A l'égal de son pendant photographique, une telle collection contient comme sujets la famille et ses membres (humains ou animaux), les réunions familiales (fêtes, mariages, baptême, funérailles), les vacances ou des intérêts personnels (la nature, le chemin de fer, etc.).

#### 5.2.3. Le style

Si on pense au film privé, on a tendance à s'imaginer des prises de vue bougées, des enchaînements d'actions non concertées et des images plus ou moins nettes, parfois soit sur - soit sous-exposées.

---

<sup>8</sup> D'après : COSANDEY, Roland. *Tante Emma, au chalet, avant la naissance de Julien, avec Mitzou notre premier teckel; Petite contribution à l'étude de M. Thomas Bissegger sur l'archivage du film de famille*. Inédit. Vevey, 2008. 3 p.

<sup>9</sup> Il ne s'agit pas de l'auteur de ce mémoire (!)

<sup>10</sup> Les premiers pas de Thomas, Thalwil. Été 1969. Photographie tirée d'un film privé en N8.

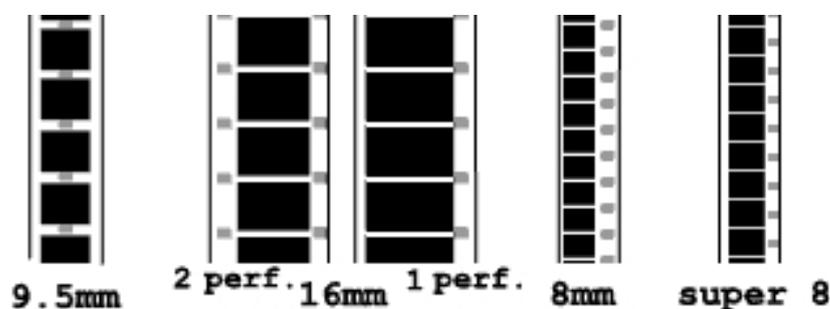
Bien que ces préjugés puissent se confirmer pour un certain nombre de ces films, il serait complètement faux de voir ces attributs comme étant des caractéristiques typiques de ce genre cinématographique.

Un grand nombre des films privés furent réalisés avec beaucoup de soin, soit-il au niveau de la conception, de la manipulation de l'équipement technique ou de la postproduction. En outre on constate très souvent une évolution des capacités d'un cinéaste amateur au fil du temps, ce qui représente un élément important à respecter lors du traitement documentaire d'un fonds de films privés, surtout si ces documents reflètent le début de la carrière d'un réalisateur professionnel.

#### 5.2.4. Formats utilisés

Bien qu'on puisse dire que tous les formats de pellicule cinématographique ont été utilisés pour la réalisation de films privés (peut-être même le DEFA 70 mm ?), certains de ces formats peuvent être considérés comme des « formats d'amateur dominants ». Ce sont, dans l'ordre de leur apparition, le 9,5 mm (1921), le 16 mm (1923), le 8 mm (1932) et le Super 8 (1965).

Figure 1: Formats du film d'amateur<sup>11</sup>



Tous les films de ces formats peuvent être muets ou sonores, même si pour le N8 c'est plutôt rare. Le son (magnétique ou optique) peut se trouver sur la pellicule mais aussi comme enregistrement indépendant, souvent sur un ruban magnétique.

---

<sup>11</sup> © 2006, Claude-Alice Marillier

COLLECTION MAURICE BLIND. *Les techniques du cinéma amateur: Les bases*. 2006. [en ligne] <http://pagesperso-orange.fr/maurice.blind/technique.html> (consulté le 11.07.2008)

### 5.3. Exemple d'un fonds de films privés

Cette partie donne un exemple concret d'un fonds de films privés. Il s'agit d'une boîte de carton de 45 bobines de film en format N8 (6 bobines) et Super8 (39 bobines dont 8 en Super8 sonore).

Figure 2: Exemple d'un fonds de films privés

La totalité d'heures de films s'élève à 13 (toutes les bobines sont graduées et on peut donc facilement calculer la durée). Il s'agit d'un fonds qui n'a pas encore été traité.



### 5.4. Justification du choix

Ce fonds a été choisi, bien évidemment, parce que son contenu répond aux caractéristiques décrites mais aussi à cause du fait qu'il appartient à un petit groupe de fonds dans les archives du Lichtspiel dont on ne connaît pas le créateur. La seule trace existante est le nom de la personne qui a déposé ce fonds au Lichtspiel après l'avoir acquis sur une brocante. Cet exemple permet ainsi de relever certaines questions intéressantes, notamment au niveau de l'importance des informations annexes et de l'usage d'un fonds dont le créateur est inconnu. Les questions liées à la politique d'acquisition de l'institution *ne font pas partie* de ce travail.

### 5.5. L'identification du contenu

« Dans la mesure du possible, tout versement de films privés doit être accompagné du maximum d'informations recueillies auprès des personnes du cercle familial et du relevé critique des données figurant sur les boîtes, les bobines, les amorces, etc. »<sup>12</sup> (Roland Cosandey, historien en cinéma, 2008).

---

<sup>12</sup> COSANDEY, Roland. *Tante Emma, au chalet, avant la naissance de Julien, avec Mitzou notre premier teckel; Petite contribution à l'étude de M. Thomas Bissegger sur l'archivage du film de famille*. Inédit. Vevey, 2008. 3 p.

Dans le cas présent, l'identification du contenu de ce fonds peut se faire par le relevé des informations fournies sur les étiquettes des bobines. Les vues prises de près figurant ci-dessous montrent l'hétérogénéité de la qualité de cette source d'information.

Pourtant, vu que toutes les étiquettes indiquent un contenu de type pareil, il serait tout à fait justifiable, lors de l'élaboration d'un inventaire des fonds de films privés, de lister ces 45 bobines comme « fonds de films privés de vacances et de voyages, années de production 1964 - 1985 ».

Figure 3: Informations sur les boîtes de film



### 5.5.1. La vérification du contenu

Si on passe au catalogage de ce fonds, il faut vérifier, pour chacun des films, la pertinence des informations fournies par les étiquettes ; le contenu du film dans la boîte de l'image de gauche ci-dessus s'avérait par exemple être des prises de vue de la ville de Lucerne et de ces alentours (identifiée à l'aide d'une prise de vue de la gare).

### 5.5.2. L'identification du créateur

Pour ce travail, tous les films de ce fonds ont été regardés avec une visionneuse afin de voir s'il est possible d'identifier le nom de leur créateur. C'est un travail très coûteux en temps qui demande une grande attention, puisque l'information pourrait se trouver n'importe où, par exemple sur une étiquette de bagages, une plaque de boîtes aux lettres ou de sonnerie, sur le panneau tenu par l'hôtesse d'accueil à l'aéroport, etc.

Malgré tous les efforts, le réalisateur de ce fonds n'a pas pu être identifié. Ces films représentent donc des œuvres orphelines. Ce constat pourrait-il justifier une élimination de ce fonds ?

« Faire de l'anonymat un critère d'élimination ne tient pas compte du fait qu'il peut être un facteur d'intérêt, soit parce qu'il permet de généraliser le singulier, soit parce qu'il serait en lui-même une source de fascination ou de lecture critique s'exerçant sur des niveaux de sens non intentionnels (cf. le rôle du « found footage<sup>13</sup> » dans le cinéma dit d'avant-garde). [...] Les raisons de vouloir conserver des images pareillement en déshérence sont définies par la mission de l'institution, telle qu'elle est définie explicitement ou telle que la pratique permet de la reconnaître. »<sup>14</sup>

(Roland Cosandey, historien en cinéma, mai 2008).

### 5.5.3. L'identification des années de production

Les années de production indiquées sur les étiquettes ont été vérifiées « à l'aide du bon sens » ; c'est-à-dire en faisant attention à la mode, aux coiffures, aux voitures, etc. Il allait de même pour les films sans datation ; en plus on a, dans le cas présent, la possibilité d'une comparaison avec les documents datés.

Le catalogage des films privés comme il se présente à l'heure actuelle au Lichtspiel et son rôle en relation avec les besoins internes et externes de l'institution est sujet des deux chapitres suivants.

## 5.6. Réutilisation et droit d'auteur

### 5.6.1. L'aspect juridique

Lors d'une acquisition « normale » d'un fonds, son créateur (ou représentant) signe un contrat avec le Lichtspiel qui définit en détail la réutilisation du matériel déposé. Comment se présente la situation juridique pour l'exemple présent ?

Depuis l'entrée en vigueur (le 1<sup>er</sup> juillet 2008) des changements dans la loi fédérale du 5 octobre 2007 sur le droit d'auteur et les droits voisins (Loi sur le droit d'auteur, LDA)<sup>15</sup>, l'utilisation des œuvres orphelines audiovisuelles est soumise à une taxe.

---

<sup>13</sup> Voir par exemple : WIKIPEDIA, The Free Encyclopedia. *Found footage* [en ligne]. [http://en.wikipedia.org/wiki/Found\\_footage](http://en.wikipedia.org/wiki/Found_footage) (consulté le 11.07.2008)

<sup>14</sup> COSANDEY, Roland. *Tante Emma, au chalet, avant la naissance de Julien, avec Mitzou notre premier teckel; Petite contribution à l'étude de M. Thomas Bissegger sur l'archivage du film de famille*. Inédit. Vevey, 2008. 3 p.

<sup>15</sup> Ch. de la LF du 5 oct. 2007 de la LDA; RO 2008 2421

Cette dernière est en train d'être négociée entre Suissimage<sup>16</sup>, la coopérative suisse pour les droits d'auteurs d'œuvres audiovisuelles et les représentants des archives publiques comme par exemple l'Association des Archivistes suisses (AAS)<sup>17</sup>.

Suite à la demande de l'auteur de ce travail auprès de Suissimage, le Lichtspiel fait également partie de ce groupe de représentants.

Lors d'une projection devant public d'un des films de l'exemple présent, le Lichtspiel sera donc tenu d'avertir Suissimage et de payer une indemnité d'utilisation.

### **5.6.2. L'aspect éthique**

L'aspect éthique devrait être pris en compte, lors d'une réutilisation sous forme d'une projection devant public, s'il s'agissait de prises de vue intimes (par exemple de personnes nues, aussi *ou surtout* d'enfants).

Le fait que les films privés dans les archives du Lichtspiel ne seraient jamais utilisés dans un contexte de « films de pannes » comme on peut les voir à la télé va de soi.

---

<sup>16</sup> SUISSIMAGE. *Coopérative suisse pour les droits d'auteurs d'œuvres audiovisuelles* [en ligne] <http://www.suissimage.ch/> (consulté le 11.07.2008)

<sup>17</sup> AAS. Association des Archivistes suisses. 2008. [en ligne] <http://www.vsa-aas.org/index.php?id=1&L=1> (consulté le 11.07.2008)

## 6. Etat des lieux

Ce chapitre décrit la situation actuelle au niveau des fonds de films privés ainsi que leur traitement documentaire.

### 6.1. La base de données

Depuis début 2006, le Lichtspiel participe au projet MIDAS (Moving Image Database for Access and Re-use of European film collections)<sup>18</sup>. Ce projet fait partie du programme « Media Plus »<sup>19</sup> de l'Union Européenne et vise à faciliter l'accès aux archives de film européennes via le portail « film archives online »<sup>20</sup>.

Pour que les données des différentes archives puissent être exploitées par le moteur de recherche de MIDAS, les archives participantes doivent ajuster leurs bases de données au niveau de l'export des enregistrements.

Dans le cas du Lichtspiel, qui gérait toutes ses données dans Microsoft Access, ces adaptations auraient été si compliquées que l'on a décidé de créer une nouvelle base de données. L'élaboration de cette dernière fut confiée à un civiliste très doué en informatique qui créa une application web liée à une base de données SQL et qui migra, dans un premier temps, les enregistrements liés aux films.

#### 6.1.1. Contraintes au niveau de l'exploitation des données

Dans la base de données Access utilisé jusqu'en mars 2007, les films privés furent catalogués sous la rubrique « Amateur », sans mention supplémentaire. Comme il est décrit dans le chapitre précédent, les films privés font bien partie du cinéma d'amateur mais en représentent une sous-catégorie.

La distinction des différents sous-groupes du film d'amateur n'est possible que dans la nouvelle base de données. Ceci fait qu'il n'est pas possible de donner le nombre total ou d'analyser l'exploitation des fonds de films privés catalogués avant mars 2007.

Lors de la création de la nouvelle solution, on a introduit la notion de « Vorführungskontext », qui permet de classer les films selon le contexte de projection lors de leur production. Un film privé est ainsi classé sous la catégorie « Amateur » avec « Privat » comme contexte de projection.

---

<sup>18</sup> MIDAS. *Moving Image Database for Access and Re-use of European film collections* [en ligne] <http://www.midas-film.org/index.htm> (consulté le 11.07.2008)

<sup>19</sup> COMMISSION EUROPEENNE. *Programme MEDIA* [en ligne] [http://ec.europa.eu/information\\_society/media/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/information_society/media/index_fr.htm) (consulté le 11.07.2008)

<sup>20</sup> FILMARCHIVES ONLINE. *Finding Moving Images in European Collections* [en ligne] <http://www.filmarchives-online.eu/> (consulté le 11.07.2008)

Figure 4 : Masque de saisie avec le choix de la catégorie et du contexte de projection

## 6.2. Fonds de films privés existants

A cause des contraintes précédemment citées, le nombre total de fonds de films privés (traités ou non) dans les archives du Lichtspiel ne peut qu'être estimé et se situe, selon M. David Landolf, entre 90 et 120. La quantité de films par fonds est très variable : elle peut être de quatre à plusieurs dizaines de bobines.

### 6.2.1. Fonds traités depuis mars 2007

Le nombre de fonds de films privés qui ont été traités de mars 2007 à juillet 2008 peut être identifié par une requête SQL dans la base de données et s'élève à 16. Les créateurs de ces fonds sont connus.

Ces 16 fonds représentent un total de 256 films et 17 rubans magnétiques. La répartition au niveau des formats se présente ainsi :

Tableau 1 : Fonds traités depuis mars 2007

Format	35mm	16mm	9.5mm	N8mm	Super8
Nombre	1	102	108	31	14
Pourcentage	0.5 %	40 %	42 %	12 %	5.5 %

De ces 16 fonds, 13 comptent un maximum de 15 bobines, ce qui reflète la stratégie de choix appliquée pour la priorisation du traitement documentaire de ces fonds jusqu'à aujourd'hui, c'est-à-dire de travailler les fonds de petite taille en priorité.

### 6.2.2. Contenu des fonds traités

La teneur des 256 films répertoriés dans la base de données ne peut être identifiée qu'« à la main » en analysant leur titre et la description du contenu. Pour le travail présent, la répartition s'est fait selon quatre catégories principales :

- Vacances et voyages
- Fêtes, famille, enfants
- Intérêts personnels du réalisateur (par exemple une foire de machines agricoles)
- Divers (exercices avec la caméra, expériences d'accélérateur, etc.)

Cette enquête ne nécessite pas l'exact, elle permet d'obtenir une idée générale. La répartition est la suivante :

**Tableau 2 : Contenu des fonds traités**

<b>Catégorie</b>	Vacances et voyages	Fêtes, famille, enfants	Intérêts personnels	Divers
<b>Nombre</b>	103	74	48	31
<b>Pourcentage</b>	40 %	29 %	19 %	12 %

Un reclassement de tous les films catalogués avant mars 2007 selon la même méthode aurait largement dépassé le temps à disposition pour la réalisation de ce travail.

### 6.2.3. Années de production des films catalogués

124 des films catalogués ne sont pas datés (!). Les années de production des 132 autres documents sont les suivantes :

**Tableau 3 : Années de production des films catalogués**

<b>Année de production</b>	1920 – 1930	1931 – 1940	1941 – 1950	1951 – 1960	1961 – 1970	1971 – 1980	1981 – 1990
<b>Nombre</b>	4	15	38	24	27	15	9
<b>Pourcentage</b>	3 %	11.5 %	29 %	18 %	20.5 %	11 %	7 %

La raison de l'absence d'une datation pour 48.5 % des films saisis dans les 15 derniers mois s'explique, selon Monsieur Landolf, par le manque d'informations accompagnant les fonds concernés.

Devrait-on donc porter plus de soin à la récolte d'informations lors de l'acquisition des fonds de films privés ? Peut-être, mais toute acquisition d'un fonds passe par Monsieur Landolf, qui, même s'il n'est pas infaillible, est bien conscient de l'importance de tout témoignage oral et de l'information écrite liés à un fonds.

Est-ce que les personnes qui ont catalogué ces films auraient pu compenser ce manque d'informations par leurs connaissances ? N'aurait-il pas pu être possible, lors du visionnement de ces films, d'identifier au moins la décennie d'origine, si on avait « regardé de plus près » ? Quelle est l'importance de la datation et des autres informations que l'on peut relever ? La suite de ce mémoire essaie d'en fournir les réponses.

### **6.3. Le catalogage**

#### **6.3.1. Contraintes au niveau du personnel**

Comme il est évoqué au point 2.6, la cinémathèque Lichtspiel est dépendante de l'aide de bénévoles, de stagiaires et de civilistes pour pouvoir assumer ses missions.

La tâche du visionnement et donc du catalogage des films (de tout les genres) est en général effectuée par des civilistes. Ces jeunes hommes (il existe des civilistes féminines mais jusqu'à maintenant le Lichtspiel n'a pas eu l'occasion d'en engager une) sont âgés de 20 à 30 ans et ont des niveaux de formation très différents. Lors de leur engagement, l'institution applique les critères suivants (selon l'ordre d'importance) :

- L'âge minimum de 20 ans
- L'intérêt pour - et si possible une formation dans - le domaine de l'audiovisuel (ou dans une branche voisine) ou études en histoire
- Bonne culture générale
- Convenance avec la culture de l'institution, esprit communicatif

#### **La formation des civilistes se déroule ainsi :**

- Trois jours de formation intensive (apprendre à manier la pellicule à l'aide de films d'exercice, compréhension du masque de saisie, rangement, etc.)
- Contrôle des 10 premières notices rédigées à l'aide d'un processus d'approbation dans la base de données

Il faut noter que seule une personne qui est engagée pour au moins 2 mois à la cinémathèque fait le travail du catalogage.

En ce qui concerne la saisie des films privés, on est bien conscient que le choix de la personne à qui est confiée la tâche est primordial.

### **6.3.2. Les exigences relatives au profil de la personne cataloguant les films privés**

*« La collection et le traitement d'archives filmiques familiales doit reposer sur une connaissance de l'histoire matérielle du moyen (appareils, supports, formats), de son économie et de ses usages, à la fois pour en permettre le traitement physique et pour en aider l'interprétation<sup>21</sup> ».*

*(Roland Cosandey, historien en cinéma, mai 2008)*

Il est bien évident que ces exigences ne peuvent pas être remplies par un civiliste qui n'a été formé que pendant trois jours.

Par leur nature, beaucoup de films privés ne sont à priori intéressants que pour les personnes qui peuvent s'y reconnaître (pourtant, si on pense aux témoignages de longues séances assommantes et souvent obligatoires de films de vacances dans le cadre familial...).

La personne chargée de la tâche du catalogage d'un fonds de films privés doit ainsi disposer d'une bonne quantité de curiosité et d'endurance (le dernier étant le résultat du premier).

En plus de ça, elle doit avoir une très bonne culture générale et une certaine connaissance de l'histoire du 20<sup>ème</sup> siècle, pour pouvoir discerner les aspects importants (personnes, lieux, matières et leur contexte, etc.).

***Elle doit en effet passer à une réflexion sur la réutilisation potentielle d'un tel document.***

Afin de pouvoir étudier ce concept en détail, il faut procéder à une brève explication de la manière dont le contenu d'un film est saisi dans la base de données, et ensuite analyser les besoins propres de l'institution ainsi que ceux de ses utilisateurs.

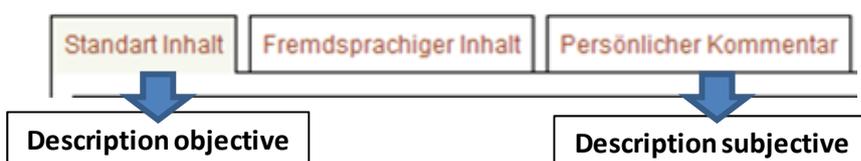
---

<sup>21</sup> COSANDEY, Roland. *Tante Emma, au chalet, avant la naissance de Julien, avec Mitzou notre premier teckel; Petite contribution à l'étude de M. Thomas Bissegger sur l'archivage du film de famille*. Inédit. Vevey, 2008. 3 p.

### 6.3.3. Le catalogage d'un film privé

Les films privés sont catalogués de la même manière que tous les autres genres de films traités au Lichtspiel. En ce qui concerne le contenu d'un film, le masque de saisie permet de rédiger une description objective et un commentaire subjectif. L'importance de ce dernier n'est pas à sous-estimer. Lors de l'arrangement d'un programme de projection (voir chapitre suivant), cette information représente, après celui du sujet traité bien sûr, le critère qui définit si oui ou non un film sera une partie constituante. (Il s'agit là d'une information à usage interne qui ne figure dans la notice que pour les ayants droit).

Figure 5 : Extrait du masque de saisie avec languettes pour la description du contenu



### 6.3.4. Exemple d'une notice d'un film privé

La page suivante donne un exemple d'une notice d'un film privé dans la base de données.

La traduction française du commentaire personnel **(4)** est la suivante :

*« Les différentes parties sont d'une qualité hétérogène ; leur contenu est plutôt insignifiant. Les réunions de famille sont très longues et ennuyantes. (Regarder des gens en train de manger du poulet n'est pas très crispant) ».*

Le caractère éliminatoire de cette description au niveau de l'intégration dans un programme fait que ce film ne sera très probablement jamais projeté devant public.

#### **Remarques :**

Cet échantillon a été choisi parce qu'il représente la qualité moyenne des 256 notices revues. Il est à noter qu'il ne s'agit pas de critiquer le travail fait par quelqu'un d'autre.

Le choix d'un seul mot-clé (« Famille ») **(2)** s'explique par le fait que la réalisation du système de « tagging » dans la base de données n'est pas encore terminée.

La description objective du contenu **(3)** est indexée en texte intégral et peut donc être « fouillée » lors d'une recherche. Il est donc par exemple possible d'utiliser le terme de recherche « Kinder beim baden » pour trouver ce film.

Figure 6 : Exemple d'une notice d'un film privé

Zusammenfassung	Inhalt	Kopien	Medias	Verknüpfungen	Erweitert
-----------------	--------	--------	--------	---------------	-----------

**[CAMPING/ FAMILIE/ UMZÜGE]** ①

**Amateur Schweiz 1959** Vorführkontext: Privat ②  
Schlagwörter: *Familie*

1. Teil (farbig): Die Familie auf dem Campingplatz am See: Kinder beim Baden, in der Sonne liegen und beim spielen.  
2. Teil (s/w): Campingferien am Fluss: Tischtennis, Schwäne, die Wellensittiche der Familie, Familienmitglieder beim Kartenspielen, Federball.  
3. Teil (s/w, sehr hell): Die Familie zu Hause: Kind mit Rennauto; Grosseltern.  
4. Teil (s/w): Festlicher Umzug ③  
5. Teil (s/w): 6. Dezember 1959: Essen bei Cousine Gervaise: Gervaise in der Küche, dann die Familie beim Pouletessen und Trinken  
6. Teil (farbig,sehr dunkel): 20. November 1959 - Adrienne Gerber, Danseuse Adrienne Gerber tanzt.  
7. Teil (s/w): Weihnachten 1959 Bei Familie Cornaz, mit François und Cousine Gervaise. Aufnahmen von der Wohnungseinrichtung; Mutter deckt den Tisch; die Familie isst Poulet; Dessert, Brettspiel; jemand spielt Klavier.  
8. Teil (s/w): Besuch bei Tante Berthe in Bern: Essen und Trinken. (farbig): Tierpark Dählhölzli: Störche, Enten, Fasane. Dann noch ein ganz kurzer Teil mit Familienmitgliedern.  
9. Teil: (farbig): Besuch bei Herrn und Frau Antonietti und der Garten und die Blumen der Antoniettis und die Antoniettis selber. Dann folgen Aufnahmen eines festlichen Umzuges mit landwirtschaftlichem Hintergrund (Kühe, Wagen mit Pferden).

**Persönlicher Kommentar** ④  
Die verschiedenen Teile sind qualitativ unterschiedlich; inhaltlich eher belanglos. Die Familienzusammenkünfte sind sehr langatmig (Leuten beim Pouletessen zuzuschauen ist nicht gerade abendfüllend):

**Regie:** Marcel Cornaz ⑤

**Légende :**

1. Titre du film
2. Classement (Catégorie, Pays, Année de production, Contexte de projection, mots-clés)
3. Description du contenu
4. Commentaire personnel (description subjective)
5. Réalisateur

Le chapitre suivant reprend cet exemple et le soumet à une étude au niveau des besoins internes et externes de l'institution.

## 7. L'utilisation des films privés au Lichtspiel

L'objectif de cette partie du travail est de montrer les différentes possibilités d'utilisation des films privés au Lichtspiel en relation avec les besoins propres de l'institution (dans la suite appelé « utilisation interne ») et ceux de ses utilisateurs (« utilisation externe »).

Les deux approches ont pour but de voir s'il est possible d'identifier d'éventuelles tendances au niveau des sujets qui pourraient aboutir à l'élaboration d'une priorisation pour le traitement des fonds qui n'ont pas encore été saisis ainsi que de relever l'influence du catalogage sur l'utilisation des films.

### 7.1. L'utilisation interne

L'utilisation interne signifie la projection de films privés dans le cinéma du Lichtspiel, soit le dimanche soir comme une partie du programme composé de différents court-métrages, soit comme un élément du programme d'une festivité privée. Ces programmes traitent toujours un thème spécifique et sont composés à l'aide de recherches dans la base de données de la cinémathèque.

#### 7.1.1. L'utilisation dans les deux types de programmes

**Les programmes du dimanche soir** sont arrangés par M. David Landolf, qui très souvent choisit un sujet d'actualité pour montrer au public comment cette thématique fut traitée et interprétée dans le passé. Un tel programme est composé de journaux télévisés, de documentaires, de bandes-annonces et de films d'amateur. Comme sous-groupe de ces derniers, les films privés sont utilisés ici, dans la plupart du temps, comme élément complémentaire du programme.

**Les programmes des festivités privés** sont arrangés selon la demande du groupe de personnes accueillis. Il s'agit par exemple des membres d'un club de voitures anciennes qui désirent voir des films abordant leur passion ou des collaborateurs d'une entreprise qui fêtent un jubilé et qui aimeront voir des films anciens sur leur domaine d'activité. L'usage des films privés est ici la même que pour les projections du dimanche soir, c'est-à-dire ils sont intégrés comme élément supplémentaire aux autres genres filmiques cités ci-dessus.

Dans les deux types de programmes, les objectifs de l'intégration de films issus du cinéma privé sont multiples : bien évidemment la coïncidence avec le sujet traité (personnes, lieux, matières) mais aussi pour aérer le programme en construisant un contraste au niveau de l'esthétique, du caractère (sérieux  $\leftrightarrow$  amusant) ou pour créer un effet de rappel au niveau de l'équipement utilisé ou des circonstances du tournage.

Les deux exemples suivants montrent l'utilisation de films privés dans deux programmes projetés en 2008 :

**Tableau 4 : Exemple de l'utilisation d'un film privé dans un programme du dimanche soir**

<b>Occasion et thème du programme</b>	<b>Contenu du film privé</b>
Programme du dimanche soir, sujet : « la manie du football ».	Film privé en format super 8 (muet) de 6 minutes, daté 1981, montrant un match de football entre deux équipes de juniors d'environ 10 ans. Le cadreur est le père d'un des joueurs, et la manière dont cette petite partie du match fut tournée illustre le fait que les deux actions d'encourager et de filmer ne sont pas compatibles.

**Tableau 5 : Exemple de l'utilisation d'un film privé dans un programme d'une festività privée**

<b>Occasion et thème du programme</b>	<b>Contenu du film privé</b>
Programme d'une festività privée de collaborateurs d'un laboratoire d'odontologie, sujet souhaités : « la médecine dentaire ».	Film privé en format normal 8 (muet) de 3 minutes, daté 1970, montrant une fille d'environ 6 ans présentant avec toute fierté son appareil dentaire à la caméra.

### **7.1.2. Quantité de films privés dans les deux types de programmes**

L'identification du nombre de fois qu'un film privé fut utilisé lors des deux types de programmes n'est possible que dans la nouvelle base de données et couvre donc une période de 15 mois, dans laquelle furent arrangés 60 programmes du dimanche soir et 89 programmes de festività privés.

Le résultat de cette requête SQL se présente comme suit :

**Tableau 6 : Nombre d'utilisation d'un film privé dans les deux types de programmes**

*(DS = dimanche soir / FP = festività privé)*

<b>Occasion d'usage</b>	<b>Titre</b>	<b>Année de production</b>
<b>DS</b>	Mit "Graf Zeppelin" nach Rio de Janeiro	Entre 1931 et 1937
<b>DS</b>	[Kleine Weltreise]	Inconnue
<b>DS</b>	[Zeppelinflug]	Inconnue
<b>DS</b>	Ferien 1937	1937
<b>DS</b>	[Vierjahres-Sport der Familie X]	Inconnue
<b>DS</b>	[Rund um den Vierwaldstättersee]	1959
<b>DS</b>	Nid lugg la gwinnt	1961
<b>DS</b>	Reise nach Sanary I	1930
<b>DS</b>	Philipp Sommer 81	1981
<b>DS</b>	Wintersport, Ski-Plausch	1938
<b>FP</b>	[New York, Taufe und Ausflug]	~1954
<b>FP</b>	Rund um Bümpliz	Inconnue
<b>FP</b>	Ostern bei den Eltern	1970

### **7.1.3. L'influence du catalogage**

Les commentaires personnels (fournis en annexe) dans les notices de ces 13 films sont tous de nature positive. Il confirme le caractère éliminatoire de la description subjective d'un film au niveau de l'intégration dans un programme.

La personne cataloguant un film privé décide donc, par son commentaire personnel, si ce document sera projeté devant public ou non. Pour cette raison, il est important que cette personne comprenne le contexte de cette réutilisation d'un film et qu'elle assiste, au moins une fois, à chacun des deux types de programmes. Jusqu'à présent, les civilistes ne sont pas tenus d'assumer cette tâche.

L'usage des films « New York, Taufe und Ausflug » et « Rund um Bümpliz » relève l'importance de l'identification du lieu lors du catalogage. Dans les deux cas, le sujet souhaité était celui de l'endroit concerné.

#### **7.1.4. Tendances au niveau des sujets**

La diversité des sujets que peuvent traiter les deux types de programmes est illimitée. Ce fait étant bien logique pour les programmes du dimanche soir, l'idée de cette analyse était de voir s'il existe des sujets récurrents pour les programmes des festivités privées, mais vu le nombre de 3 films, il n'est pas possible d'en établir un classement (de popularité) au niveau des thèmes.

Il peut être constaté que 7 des 13 films utilisés sont des films de vacances ou de voyages. Pourtant, ce constat n'est pas étonnant, vu que 40% des films catalogués font partie de cette catégorie.

### **7.2. L'utilisation externe**

L'utilisation externe des films privés archivés au Lichtspiel signifie tout usage autre que la projection devant public.

Contrairement à l'utilisation interne, l'usage des films privés par des tiers ne peut, par absence de traces écrites, pas être chiffré. L'analyse suivante se base donc sur les expériences faites par Madame Hofstetter et Monsieur Landolf.

L'objectif de cette approche est de voir si la manière de cataloguer un film privé telle qu'elle existe répond aux besoins identifiés.

Il est à noter que le but de cette analyse n'est pas d'améliorer l'exploitation des films privés en tant que source de revenu.

#### **7.2.1. Demandes des producteurs de film**

Ces demandes sont le plus souvent d'un cinéaste professionnel cherchant une séquence spécifique dans un contexte bien défini. Il peut s'agir par exemple (d'une séquence ou d'une image isolée) d'une famille « type » des années quarante ou d'un tour de col en cabriolet.

Une entreprise de production de films publicitaires peut avoir des demandes très spécifiques (« avez-vous un film d'amateur où on voit la friture SAIS ASTRA COCOS comme elle était emballée dans les années septante ? »).

Dans d'autres cas la demande concerne plutôt l'aspect esthétique d'un film, par exemple pour la création d'un contraste avec « tout ce matériel en haute définition d'aujourd'hui ».<sup>22</sup>

En ce qui concerne l'utilisation des films privés par les réalisateurs de documentaires en particulier, l'auteur de ce document aimerait renvoyer le lecteur intéressé vers le compte rendu d'une table ronde organisée par le Festival du Cinéma Nordique et le Pôle Image Haute-Normandie en mars 2005.<sup>23</sup>

### **7.2.2. Demande d'un chercheur**

Le film privé peut bien évidemment intéresser des chercheurs d'un grand nombre de domaines ; historiens (en cinéma), sociologues, ethnologues, généalogistes, psychologues (de famille), etc.

L'absence de traces écrites des demandes issues de ces différents domaines de recherche a mené, lors de la réalisation de ce travail, à de nombreux entretiens téléphoniques avec des représentant(e)s de différentes facultés d'universités.

La réponse à la question « de quelle(s) information(s) avez-vous impérativement besoin lors d'une recherche dans le domaine du cinéma privé ? » fut dans 90 % des cas la suivante : « Si je cherche quelque chose, je me déplace dans les archives de films concernés / dont je sais qu'elles détiennent ce genre de films et je me débrouille / commence à fouiller ».

Les points importants qui ont quand même pu être relevés sont ceux de l'importance du nom du créateur d'un fonds et l'identité des personnages figurant dans un film ainsi que la datation. Ces informations sont conçues comme une clé ouvrante pour toute recherche approfondie.

### **7.2.3. Demande d'un musée**

L'image sur la page de titre de ce mémoire est exposée, en ce moment, au Musée National Suisse dans le contexte de l'exposition « Familles - tout reste, pourtant tout change » (16 mai 2008 - 14 septembre 2008).

---

<sup>22</sup> Florian Ammann, assistant au MediaLab de la HKB

<sup>23</sup> FESTIVAL DU CINÉMA NORDIQUE (2005, Rouen). *Table ronde organisée par le Festival du Cinéma Nordique et le Pôle Image Haute-Normandie (2005, Rouen). Archives amateurs et documentaires; Une vision inédite des identités culturelles européennes: Hôtel de Région Rouen, 12-03-2005.* Rouen: Pôle Image Haute-Normandie, 2005. 82 p. [en ligne] [www.poleimagehn.com/telechargement\\_fich/ACTES.pdf](http://www.poleimagehn.com/telechargement_fich/ACTES.pdf) (consulté le 11.07.2008)

Ce genre de demande est assez courant et va dans le même sens que celui d'un producteur de films, c'est-à-dire que l'on cherche une séquence ou une image d'un sujet précis d'une époque définie.

#### **7.2.4. Demande d'un festival**

Le Festival du film de famille à Saint-Ouen<sup>24</sup> a par exemple fait appel au Lichtspiel pour savoir s'il détient des « films privés particulièrement intéressants ». Pourtant, les demandes de ce type concernent plutôt la collaboration que la recherche d'informations.

#### **7.2.5. Raisonement sur l'utilisation externe**

Les informations au niveau de la description objective que donne la notice qui figure sur la page 21 peuvent être jugées suffisantes pour répondre aux besoins qui viennent d'être décrits.

La description subjective – le commentaire personnel – par contre devrait contenir des informations sur la réutilisation potentielle d'un film ; ceci permettrait de reconnaître, lors d'une recherche suite à une demande, si le document pourrait répondre à un des besoins qui viennent d'être cités.

En ce qui concerne les demandes très spécifiques, on devrait cataloguer les films privés plan par plan, ce qui n'est, vu les ressources à disposition, juste pas imaginable.

Cette analyse montre également l'importance d'une datation des films d'au moins par décennie, de l'identification du réalisateur ainsi que, dans la mesure du possible, des personnes figurantes.

Vu que la description objective du contenu est indexée en texte intégrale par la base de données, on ne peut pas relever des restrictions au niveau de la recherche par sujet.

---

<sup>24</sup> L'OEIL DU VOISIN ET L'ESPACE 1789. *Le Festival du Film de Famille à Saint-Ouen* [en ligne] <http://www.filmsdefamille.com/> (consulté le 11.07.2008)

## **8. Résumé des problèmes relevés et propositions d'amélioration**

### **8.1. Problèmes relevés**

Voici un résumé des problèmes existants au niveau du traitement des films privés qui on pu être relevés :

- Le nombre exact de fonds contenant des films qui répondent aux caractéristiques du film privé en tant que sous-catégorie du cinéma d'amateur archivés au Lichtspiel est inconnu à cause du changement du système d'informatique et du classement.
- 40% des films privés catalogués dans les 15 derniers mois traitent le même sujet.
- 48.5% des films saisis dans les 15 derniers mois ne sont pas datés.
- La description subjective d'un film est le critère éliminatoire de la décision si oui ou non un film sera projeté devant public.
- Le commentaire personnel ne contient pas d'indices au niveau d'une réutilisation potentielle d'un film par des tiers.

#### **8.1.1. Priorisation**

1. L'attribution d'une date au moins à une décennie près représente une information importante pour pouvoir répondre aux besoins identifiés. L'absence d'une datation pour la moitié des films catalogués depuis mars 2007 peut ainsi être vue comme le problème à résoudre en priorité.
2. La description subjective d'un film a une influence importante sur son réutilisation interne et externe. La personne cataloguant doit être informée de manière plus approfondie sur l'importance de ce commentaire personnel.
3. L'absence d'un inventaire des fonds de films privés existants qui n'ont pas encore été traités fait qu'on ne dispose pas d'une idée « de ce qui reste à découvrir ». L'élaboration d'un inventaire permettra, très probablement, une diversification des sujets traités.

## **8.2. Solutions proposées**

Les solutions proposées découlent de la priorisation et se présentent comme suit :

- Revoir la formation des personnes cataloguant des films privés. Il s'agit notamment de leur faire comprendre l'importance
  - de la datation d'un film dont les informations accompagnant ne donnent pas d'indices sur l'année de production (par les moyens décrits sous le point 5.5.3) ainsi que l'identification précise du réalisateur
  - du commentaire personnel pour la réutilisation d'un document (supplier la personne à assister au moins une fois à chacun des deux types de programmes et lui expliquer les besoins externes de l'institution)
- Faire un inventaire des fonds de films privés existants qui attendent leur découverte, afin d'obtenir une vue globale des différents sujets qu'ils traitent.

## **9. Bilan**

### **9.1. Aspects non traités**

#### **9.1.1. L'état physique d'un fonds**

Un aspect crucial pour le traitement des fonds de films privés qui n'est pas traité dans ce travail est celui de l'état physique d'un fonds au niveau de la dégradation matérielle des films qu'il contient.

Cet aspect a été laissé de côté à cause du fait qu'il peut être considéré comme faisant partie du « travail quotidien » au Lichtspiel. En ce qui concerne l'ennemi numéro un de toutes les archives de films, le syndrome du vinaigre, la sensibilisation du personnel et les moyens de détection et d'intervention ne manquent certainement pas.

#### **9.1.2. Institutions contactées**

L'objectif des visites des institutions comparables au Lichtspiel en Suisse et le contact avec ceux en Europe était de collecter des idées et d'avoir des valeurs comparatives et non pas l'élaboration d'un état des lieux du traitement du cinéma privé par ces organismes.

### **9.1.3. Le guide pratique**

Lors du stage effectué du 2 juin au 24 août 2007, l'auteur de ce mémoire avait rédigé un guide pratique de 4 pages pour le catalogage des projecteurs cinématographiques de la collection du Lichtspiel.

Dans le cadre de ce travail, il était prévu de faire un guide similaire pour le catalogage des films privés.

Il s'est avéré plus raisonnable de repousser la rédaction d'un tel document à la période du 15 septembre au 10 novembre 2008, où l'auteur de ce travail sera, pour la troisième fois, engagé par le Lichtspiel en tant que civiliste. Pour cet engagement-là, il est prévu qu'il élaborera un inventaire détaillé des fonds de films privés dans les archives de l'institution.

## 11. Bibliographie

### 11.1. Ouvrages sur le film d'amateur et / ou le film de famille

COSANDEY, Roland. *Fragments pour une histoire du cinéma amateur en Suisse*. Lausanne : Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud. No. 6. avril 2005. 49 p.

COSANDEY, Roland. *Tante Emma, au chalet, avant la naissance de Julien, avec Mitzou notre premier teckel; Petite contribution à l'étude de M. Thomas Bissegger sur l'archivage du film de famille*. Inédit. Vevey, 2008. 3 p.

FESTIVAL DU CINÉMA NORDIQUE (2005, Rouen). *Table ronde organisée par le Festival du Cinéma Nordique et le Pôle Image Haute-Normandie (2005, Rouen). Archives amateurs et documentaires; Une vision inédite des identités culturelles européennes*: Hôtel de Région Rouen, 12-03-2005. Rouen: Pôle Image Haute-Normandie, 2005. 82p. [en ligne]

[www.poleimagehn.com/telechargement\\_fich/ACTES.pdf](http://www.poleimagehn.com/telechargement_fich/ACTES.pdf) (consulté le 11.07.2008)

LEJEUNE, Anne. *Le film d'intérêt régional à la Bibliothèque municipale de Lyon*. 2004. 78 p. Mémoire d'étude, Diplôme de conservateur de bibliothèque, ENSSIB, 2004 [en ligne]. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-785> (consulté le 11.07.2008)

ODIN, Roger (dir.). *Le film de famille : usage privé, usage public*. Paris : Librairie des méridiens Klincksieck et Cie, 1995. 229 p.

ODIN, Roger (dir.). *Le cinéma en amateur*. Paris : Seuil : Communications : Ecole des hautes études en sciences sociales – Centre d'études transdisciplinaires (sociologie, anthropologie, histoire), 1998, no68 – 301 p.

TOUSIGNANT, Nathalie (dir.) : *Le film de famille : actes de la rencontre autour des inédits tenue à Bruxelles en novembre 2000*. Bruxelles : Publications des Facultés universitaires Saint-Louis. 2004. 205 p.

### 11.2. Ouvrage sur les techniques du cinéma d'amateur

COLLECTION MAURICE BLIND. *Les techniques du cinéma amateur: Les bases*. 2006. [en ligne] <http://pagesperso-orange.fr/maurice.blind/technique.html> (consulté le 11.07.2008)

### 11.3. Ouvrage sur le catalogage de films

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ARCHIVES DU FILM (FIAF). *Règles de catalogage des archives de films*. Paris : AFNOR ,1994. 280 p.

#### **11.4. Informations sur le projet MIDAS**

MIDAS. *Moving Image Database for Access and Re-use of European film collections* [en ligne] <http://www.midas-film.org/index.htm> (consulté le 11.07.2008)

COMMISSION EUROPEENNE. *Programme MEDIA* [en ligne] [http://ec.europa.eu/information\\_society/media/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/information_society/media/index_fr.htm) (consulté le 11.07.2008)

FILMARCHIVES ONLINE. *Finding Moving Images in European Collections* [en ligne] <http://www.filmarchives-online.eu/> (consulté le 11.07.2008)

#### **11.5. Informations sur les projets de MEMORIAV**

MEMORIAV, Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse. *FILM : Projets terminés* [en ligne]. [http://fr.memoriav.ch/html/fr/home/film/projets\\_term.htm](http://fr.memoriav.ch/html/fr/home/film/projets_term.htm) (consulté le 11.07.2008).

#### **11.6. Informations sur les droits d'auteurs d'œuvres audiovisuelles**

SUISSIMAGE. *Coopérative suisse pour les droits d'auteurs d'œuvres audiovisuelles* [en ligne] <http://www.suissimage.ch/> (consulté le 11.07.2008)

#### **11.7. Institutions contactées**

##### **11.7.1. Europe**

CENTRE NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL (CNA). [en ligne]. <http://www.cna.lu> (consulté le 11.07.2008)

CINEMATHEQUE DE BRETAGNE. *Accueil* [en ligne]. <http://www.cinematheque-bretagne.fr/Accueil-103-0-0-0.html> (consulté le 11.07.2008)

FILMMUSEUM AMSTERDAM. [en ligne] <http://www.filmmuseum.nl/website/exec/fronthomepageread1/bbfcfeeibbh?clearCache=true&> (consulté le 11.07.2008)

SCOTTISH SCREEN ARCHIVE. [en ligne] <http://ssa.nls.uk/> (consulté le 11.07.2008)

##### **11.7.2. Suisse**

DEPARTEMENT AUDIOVISUEL (DAV) DE LA BIBLIOTHEQUE DE VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS. *Département audiovisuel* [en ligne] <http://www.chaux-de-fonds.ch/bibliotheques/frameset/framdav.htm> (consulté le 11.07.2008)

MEDIATHEQUE DU VALAIS – MARTIGNY. *Médiathèque Valais – Martigny*. [en ligne] [http://www.mediatheque.ch/menu/menu.asp?source=%2E%2E%2Ffra%2Fmartigny%2Ehtm&idLangue=fra&noNoeud=0\\_1\\_3](http://www.mediatheque.ch/menu/menu.asp?source=%2E%2E%2Ffra%2Fmartigny%2Ehtm&idLangue=fra&noNoeud=0_1_3) (consulté le 11.07.2008)

## 11.8. Sources diverses

AAS. *Association des Archivistes suisses*. 2008. [en ligne] <http://www.vsa-aas.org/index.php?id=1&L=1> (consulté le 11.07.2008)

BISSEGGER, Thomas. *Rapport de stage partie A*. Genève : Haute École de Gestion, 2007. 16 p. [en ligne] [http://www.hesge.ch/heg/vous\\_etes/doc/stages/2007/Sta07\\_Bissegger.pdf](http://www.hesge.ch/heg/vous_etes/doc/stages/2007/Sta07_Bissegger.pdf) (consulté le 11.07.2008)

WATERS, John. In: Site "*Home Movie Day*" [en ligne]. <http://www.homemovieday.com/index.html> (consulté le 11.07.2008)

WIKIPEDIA, The Free Encyclopedia. *Found footage* [en ligne]. [http://en.wikipedia.org/wiki/Found\\_footage](http://en.wikipedia.org/wiki/Found_footage) (consulté le 11.07.2008)

## 12. Annexes

### 12.1. Commentaires personnels des 13 films privés intégrés dans les deux types de programmes

Titre	Commentaire personnel
Mit "Graf Zeppelin" nach Rio de Janeiro	Ausserordentliches Zeitdokument (zwischen 1931 und 1937 entstanden, auf dem Zeppelin in der Halle sieht man kurz Hakenkreuze). Sehr schöne Amateuraufnahmen
[Kleine Weltreise]	Das waren noch Zeiten: mit Krawatte und Hut auf den Mont Blanc! Die Aufnahmen sind aber für die damaligen Verhältnisse erstaunlich gut: die Kamera richtig platziert und ruhig geführt. Eindrücklich die Aufnahmen von den Niagara-Fällen. Historische Bilder von Strassburg kurz nach dem 1. Weltkrieg. Trouville: Die Bademode!
[Zeppelinflug]	Spannende Amateuraufnahmen, allerdings bei weitem nicht von der Qualität des vermutlichen mitreisenden Dr. Morf (siehe "Mit der Graf Zeppelin nach Rio").
Ferien 1937	Ein in jeder Hinsicht interessanter Film, sowohl landschaftlich als auch geschichtlich. Dem Kameramann ist es gelungen, den Zeitgeist von 1937 einzufangen: die Schweizer Seite wirkt ruhig, die Sonne scheint, die Menschen finden Frieden und Erholung in den Bergen. Duster und bedrückend hingegen wirkt auf den Zuschauer die Reichsdeutsche Seite, denn die Gegenwart der verheerenden Politik ist spür- und sichtbar. Bemerkenswerter Amateurfilm, jenseits der durchschnittlichen "Wink-mal-in-die-Kamera" Filme (Obwohl Mutti das hier auch mal kurz macht).
[Vierjahres-Sport der Familie X]	Den Kleidern nach ist der Film in die 20er Jahre einzuordnen. Es ist sehr amüsan zu sehen, wie die "Dämchen" in ihren Schühchen und Kleidchen durch den Wald hüpfen oder durch den Schnee staksen, immer um Contenance bemüht. Vati mit Krawatte beim Schlitten fahren ist auch nicht schlecht
[Rund um den Vierwaldstättersee]	Die Aufnahmen aus dem Auto heraus sind gut gelungen und zeigen das schöne Bergpanorama
Nid lugg la gwinnt	Mit Erfolg hat der Regisseur hier versucht, den Bau des Wohnwagens in eine Art Handlung einzubetten. In eifriger Teamarbeit gelingt der Familie die Fertigstellung des Gefährts, das auch die Probefahrt übersteht.
Reise nach Sanary I	Schöne Bilder, leider ist die Kameraführung manchmal etwas unruhig; schnelle Kamerafahrten; schnell geschnitten. Trotzdem ein vorführbarer, kurzweiliger Film.
Philipp Sommer 81	Der Fussballmatch hat etwas ungewollt komisches, der Vater filmt und feuert gleichzeitig seinen Sohn an
Wintersport, Ski-Plausch	Wie sich der Skisport verändert hat! Dieser Film ist schon fast ein bisschen historisch: die Holzski mit Riemenbindung, die Bekleidung. Sporttechnisch war man noch sehr langsam und eher vorsichtig... Skilift gabs keinen, es wurde zu Fuss aufgestiegen. Wer alte Skimode und Skimethoden sehen will, kommt bei diesem Film auf seine Kosten. Ein Film für Nostalgiker!
[New York, Taufe und Ausflug]	Sehr schöne Aufnahmen.
Rund um Bümpliz	Bümpliz hat sich so sehr verändert, dass man es in dem Film nicht wiedererkennt. Die Bären aber und die Bundesterrasse sind immer noch gleich (zumindest am gleichen Ort). Leider schwanken die Kontraste etwas, aber 120m lang kann man sich das schon ansehen.
Ostern bei den Eltern	Die Teile mit der kleinen Corinne sind sehr amüsan